

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 13

Présents: 8

Nombre de suffrages : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LECLERCQ Karine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s):

M. LEVENT Jean-Marc donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Date de convocation 12/03/2025

Date d'affichage 12/03/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

20/03/2025

Etai(ent) excusé(s) :

Etai(ent) absent(s):

Mme ENGRAND Emeline, Mme LARCHER Mireille, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

<u>2025-018 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24</u> FEVRIER 2025

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 24 février 2025.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 24 février 2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELÉNNES

Tél: 03.24.42.00.14 Fax: 03.24.42.37.56 Courriel: fromelennes@wanadoo.fr